

# Léz. Infos

## LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

Juin 2023 - n° 62



Depuis 2020 les crises successives rendent plus complexe la gestion municipale. Pour garder le cap des objectifs de notre mandat, avec les élus de la majorité municipale, nous sommes très investis

et vigilants à préserver la cohésion et les solidarités locales indispensables.

Je remercie tous ceux qui participent aux actions : agents des collectivités, bénévoles des associations, les commerçants, les professionnels de santé et des entreprises diverses qui, au quotidien, s'impliquent dans de très nombreux domaines. Ensemble, nous contribuons à la modernisation et au progrès de la vie au village pour tous les Lézignanais.

Depuis plusieurs mois, nous préparons le budget primitif 2023 rendu très difficile par l'inflation qui impacte fortement l'ensemble de nos dépenses de fonctionnement, ainsi que les coûts pour nos investissements.

Dans ce contexte financier pénalisant, les orientations que j'ai proposées au conseil municipal intègrent des recettes fiscales avec maintien des taux de la fiscalité communale sur des bases réévaluées à +

7,1% par les services de l'Etat. Malgré cette évolution, notre épargne nette se réduit.

Les plus importants équipements prévus ont débuté en 2022 et vont s'accélérer en 2023.

La modernité des nouveaux équipements, la requalification de l'existant et la qualité des services que nous engageons contribuent à la forte attractivité pour notre village.

Nous sommes très sollicités pour des acquisitions immobilières de logements et de locaux d'activités. C'est une bonne situation qui ouvre des opportunités auxquelles nous souhaitons répondre.

Notre Plan Local d'Urbanisme avait été approuvé en janvier 2017, nous allons en réaliser le bilan pour évaluer les possibilités de réussir une expansion urbaine à effets positifs pour la commune. C'est un enjeu déterminant pour l'avenir.

Bien à vous.

Rémi BOUYALA

Maire de Lézignan la Cèbe  
Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération Hérault Méditerranée.

### DATES À RETENIR

**17 juin** Fête de la Musique

**24 juin** Fête de l'École

**1<sup>er</sup> juillet** Fête de l'Oignon

**13 juillet** Soirée Républicaine

**du 12 au 15 août** Fête Locale

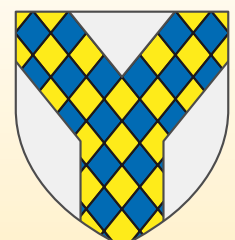
**9 septembre** Fête des Associations

**16 septembre** Journée du Patrimoine



Léz. Infos

Juin 2023 N° 62



Lézignan la Cèbe  
Tél. : 04 67 98 13 68  
[www.lezignanlacebe.fr](http://www.lezignanlacebe.fr)

## 2023, nous sommes à mi-mandat

L'équipe municipale a débuté l'année avec une activité soutenue. Les élus ont participé à 3 séances du conseil municipal pour examiner les délibérations suivantes :

### Le 30 janvier :

- ➔ Adoption d'une motion de soutien à la bouvine.
- ➔ **Finances-Travaux** : Plan de financement alimentation électrique des jardins familiaux.
- ➔ **Domaine public** : Convention d'occupation privative du domaine public.
- ➔ **Patrimoine** : Cession parcelle cadastrée C 919.
- ➔ **Patrimoine** : Acquisition parcelle cadastrée B 1192.
- ➔ **Patrimoine** : Opération 8000 arbres (département de l'Hérault) – Projet plantations automne 2023.
- ➔ **Ressources Humaines** : Actualisation du tableau de l'effectif (suppression de postes).
- ➔ **Finances** : Subvention sorties scolaires collégiens et lycéens 2022/2023.
- ➔ **Finances-Affaires scolaires** : Versement du forfait scolaire à l'école Calandreta dels Polinets.

### Le 27 mars :

- ➔ **Patrimoine** : Acquisition parcelle cadastrée C 988.
- ➔ **Patrimoine** : Acquisition parcelle cadastrée B1192, évaluation des domaines.
- ➔ **Patrimoine** : Cession parcelle C919, choix de l'acquéreur.
- ➔ **Domaine public** : Désaffectation et Déclassement de voirie publique rue des rosiers.
- ➔ **Patrimoine** : Autorisation de cession parcelle non cadastrée rue des rosiers.
- ➔ **Finances** : Modification de tarif régie services généraux.
- ➔ **Finances-Périscolaire** : Ouverture estivale de l'ALSH et détermination du tarif.
- ➔ **Finances** : Souscription d'un emprunt de 950 000 € auprès de La Banque Postale.
- ➔ **Finances** : Subvention exceptionnelle en soutien pour la Turquie et la Syrie.

### Le 11 avril : séance du conseil spéciale finances

- ➔ Compte de Gestion 2022.
- ➔ Compte Administratif 2022.
- ➔ Affectation du résultat 2022.
- ➔ Contributions directes 2023.
- ➔ Budget Primitif 2023.
- ➔ Subventions 2023 aux associations.

## 19 mars 2023 Cessez-le-feu des combats en Algérie

De nombreux participants de Lézignan-la-Cèbe et des villages aux alentours, membres de la FNACA, se sont retrouvés le 19 mars 2023.

Ensemble nous avons commémoré le « Cessez-le-feu des combats en Algérie ». La cérémonie a intégré la remise de médailles aux anciens combattants.



**8 mai 2023  
Commémoration de l'Armistice**

Les Élus du Conseil Municipal des enfants, du Conseil Municipal et les représentants de la FNACA ont défilé jusqu'au Monument aux Morts pour commémorer la Victoire du 8 mai 1945.

Le verre de l'amitié a clôturé la cérémonie.



L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit "qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux".

Cette note répond à cette obligation et présente de manière synthétique les principales informations et évolutions du Budget Primitif.

## Rappel du cadre général du Budget Primitif

Le Budget Primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année en cours. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le 1er acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou avant le 30 avril de l'année lors du renouvellement de l'assemblée. Par cet acte, le maire est autorisé à effectuer les opérations de recettes et dépenses inscrites au budget pour la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

## Rappel de la structure d'un budget communal

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Les dépenses de fonctionnement étant constituées par les charges de personnel, l'entretien et les consommations fluides des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer. Les recettes de fonctionnement correspondant principalement aux impôts locaux, aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (services périscolaires, locations de salles...) et aux dotations versées par l'État.

La section d'investissement est quant à elle liée aux projets d'investissement de la commune. Les dépenses de cette section font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobiliers, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers ainsi que les études et les travaux réalisés soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création. On retrouve également ici le remboursement du capital des emprunts contractés pour mener à bien ces projets. Les recettes d'investissement étant principalement constituées par les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public...), le remboursement de TVA par l'État et les éventuels emprunts nouveaux contractés pour financer les dépenses d'investissements.

## Répartition du Budget 2023

Fonctionnement

1 834 960 €

Investissement

1 981 642 €

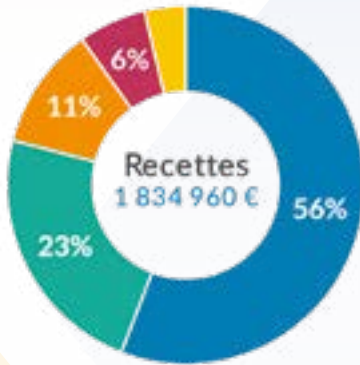
Contexte

Le contexte national et international, associé à une forte inflation, a provoqué de fortes augmentations qui impactent le budget de la commune. Ainsi, si les recettes réelles de fonctionnement progressent de plus de 8%, les dépenses réelles de fonctionnement subissent une augmentation de plus de 13%.

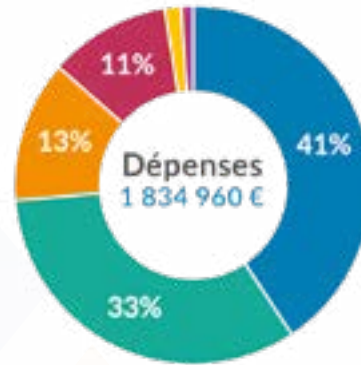
Orientations

- ▶ Souscription d'un emprunt de 950.000€
- ▶ Requalification urbaine Croix de la Mission -RD609
- ▶ Acquisition foncière pour délocalisation du centre technique municipal

## La section de fonctionnement



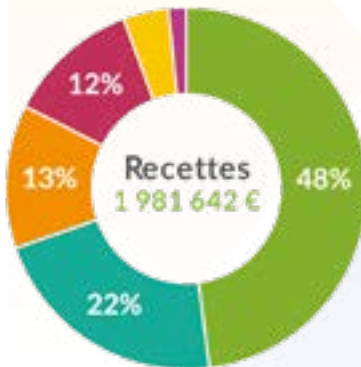
Impôts et taxes :	1 025 378 €
Excédent antérieur :	424 594 €
Dotations et participations :	203 950 €
Produits des services :	112 720 €
Autres recettes :	68 318 €



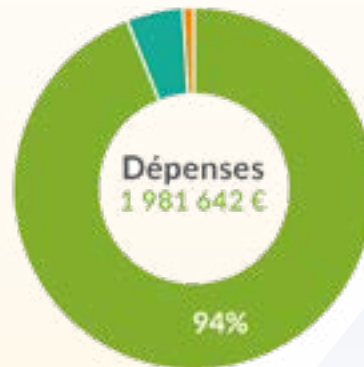
Charges de personnel :	746 400 €
Charges générales :	604 900 €
Virement à section d'invest	234 886 €
Charges gestion courante :	201 656 €
Intérêts d'emprunts :	27 499 €
Autres dépenses :	19 619 €

Avec la révision des bases d'imposition (+7.1%), l'entrée en taxation des nouvelles constructions, les recettes de fiscalité progressent de 19% en maintenant les taux de la fiscalité locale. Le report de l'excédent de fonctionnement permet, cette année encore d'équilibrer sereinement le budget. Pour les dépenses, le budget subit une forte hausse liée à l'augmentation des charges générales et au coût de l'énergie, amorti cependant par les mesures d'extinction partielle nocturne. Les dépenses de personnel, avec des effectifs stables, progressent de 3.7%, soit l'évolution de carrière des agents.

## La section d'investissement



Emprunt :	950 000 €
Dotations et subventions :	430 403 €
Excédent d'invest reporté :	254 417 €
Virement de section de fonct :	234 886 €
Produits des cessions :	80 500 €
Autres recettes :	31 436 €



Dépenses d'équipement :	1 862 014 €
Remboursement du capital	99 809 €
Autres dépenses :	19 819 €

La souscription de l'emprunt de 950.000€ va permettre le financement des équipements structurants de la collectivité :

- Requalification de l'entrée urbaine place Croix de la Mission et achèvement de l'Avenue D'Ormesson,
- Acquisition foncière pour transfert du centre technique municipal,
- Désimperméabilisation de la cour de l'école et de la placette Lou Roc,
- Rénovation des logements communaux,
- Bilan du PLU,
- Révision du PLU,
- Etude des possibilités de poursuite du développement de l'urbanisation à La Pinède.

## FISCALITÉ VOTÉE EN 2023

	Taux voté	Produit voté
 Taxe foncière	39.25%	612 693 €
 Taxe foncière non-bati	75.05%	31 746 €

## EN SYNTHÈSE

Le BP 2023 approuvé à l'unanimité des membres du conseil permet d'engager la réalisation des équipements structurants prévus au projet de mandat 2023-2026. Il intègre la maîtrise de la masse salariale et la gestion de l'impact de l'inflation.

## Le point à mi-mandat

La crise sanitaire a retardé la mise en œuvre de l'ambitieux projet de cette mandature mais, depuis quelques mois les réalisations sont déjà nombreuses.

Nous vous en présentons les principales en **5 thèmes** :

- 1 Réfection et entretien du Patrimoine
- 2 Travaux et aménagements divers
- 3 Réfection voirie / réseaux
- 4 Urbanisme - Habitat
- 5 Vivre ensemble - cadre de vie - Solidarités



Fabrice MAURRAS  
Urbanisme et Travaux

### 1) Réfection et entretien du Patrimoine :

- ➔ Éclairage bâtiments communaux (mairie, écoles, salle polyvalente) et nombreux lampadaires (Av. de Caux, chemin du petit pont, Lot les Rouyres et Genêts d'or etc..) remplacé par équipement à leds moins énergivores.
- ➔ Améliorations des équipements de sonorisation et vidéo à la salle polyvalente.
- ➔ Nettoyage et rénovation du monument aux morts, pilier portail cimetière côté rue de l'Égalité + croix coté nouveau cimetière + mise en place d'une stèle au jardin du souvenir + aménagement des espaces communs en bout d'allée au cimetière.
- ➔ Aménagement du parvis de l'église avec installation de la croix des Cresses + remplacement du chauffage et de l'éclairage de l'église.



Nettoyage du Monument aux Morts



Croix de la Cresse



Travaux au Cimetière



Éclairage de l'église



Parvis



Sonorisation Salle Polyvalente



Travaux au cimetière



Monument aux morts

## 2) Travaux et aménagements divers :

- ➔ Rénovation toiture du préfabriqué « Algéco ».
- ➔ Mains courantes installées sur parapets du Pont du Curé.
- ➔ Rénovation escalier + pose rampe accès lotissement Les Grangettes / Chemin des pommes (caval Ferrant).
- ➔ Rénovation du boulodrome (éclairage et aire de jeux).
- ➔ Réalisation d'un pan coupé pour améliorer la visibilité au carrefour de la rue de l'Égalité et de la rue du Pigeonnier.
- ➔ Création de nouvelles liaisons électriques afin d'améliorer nos illuminations de Noël à la gare, à l'entrée sud du village et place des Templiers + coffrets électriques mis en place sur l'esplanade pour sécuriser les branchements des différentes festivités.
- ➔ Création de stationnement avenue de Caux le long du lotissement Les Moulières + réaménagement du rond-point.
- ➔ Réalisation de chicanes et écluse avenue de Caux et route de Cabrières.
- ➔ Aménagement du trottoir rue de l'Égalité du cimetière au rond-point des Lavandes.
- ➔ Aménagement piétonnier en sortie nord direction Paulhan sur la droite de la RD609.
- ➔ Sécurisation avec installation de caméra et contrôle d'accès aire de remplissage des pulvérisateurs.
- ➔ Remplacement de menuiseries à l'école.
- ➔ Entretien régulier des chemins communaux, ruraux et débroussaillage.
- ➔ Création d'un court de padel intégré dans l'ancien stade de football.
- ➔ Création d'un espace Jardins familiaux.





### 3 ) Réfection voirie / réseaux :

- ➔ Impasse des Roches Fleuries.
- ➔ Impasse du Presbytère.
- ➔ Rue Voltaire.
- ➔ Rue de la Poste.
- ➔ Sortie Sud via le chemin du Guillaumant avec voie piétonne.
- ➔ Campagne régulière de marquage au sol.



Réfection impasse des Roches Fleuries



Réfection impasse du Presbytère

### 4 ) Urbanisme :

- ➔ Réalisation de la première tranche du quartier de la Pinède (reste à réaliser les logements sociaux).
- ➔ Début de la concertation avec les propriétaires pour engager la suite du projet.



Quartier de la Pinède

## 5) Vivre ensemble - cadre de vie - solidarités :

- ➔ Création d'un service de police pluricommunale.
- ➔ Création de l'Accueil de Loisir Périscolaire et de la commission Enfance - Jeunesse.
- ➔ Ouverture d'une classe de musique, cours de piano (Ecole Intercommunale).
- ➔ Aménagement d'un club house pour les chasseurs (Local vestiaires de l'ancien stade).
- ➔ Nouvelle animation locale de Noël.
- ➔ Soutiens à l'Ukraine, Octobre Rose.

## Nos actions et notre soutien pour l'agriculture

Notre village bénéficie d'une grande réputation induite par la culture emblématique de l'oignons doux. Depuis plus de 6 siècles, cette agriculture est nourricière et nos agriculteurs s'engagent tous les jours pour améliorer leurs techniques de production maraichère et viticole. Ils sont très vigilants à préserver notre environnement.

La municipalité est très attentive à l'évolution de ces activités. Nous accompagnons nos agriculteurs dans leurs démarches de valorisation pour la Cèbe de Lézignan.

Nous sommes présents faces aux défis notamment climatiques qui s'imposent à eux. Lors du terrible épisode de gel nous avons exonéré l'ensemble des agriculteurs de la taxe foncière sur le non bâti.

Chaque année des travaux sont engagés pour l'entretien et la réfection des chemins et nous avons intégralement rénové la station de remplissage des pulvérisateurs.



Réfection Chemin des Barthes

# Nos prévisions pour la suite du mandat

**Les projets suivants sont lancés, certains travaux ont déjà commencé :**

- ➔ Création de places de stationnement réglementé à cheval trottoir/chaussée avenue de Caux.
- ➔ Centre technique municipal.
- ➔ Requalification de l'entrée du village Place Croix de la Mission et dernier tronçon RD609 : une **RÉUNION PUBLIQUE** de présentation de l'avant-projet se tiendra le mardi 4 juillet 2023 à 18h30, salle du Conseil Municipal.
- ➔ Réaménagement de l'avenue Achille Levère tronçon compris entre les avenues de la gare et du Guillaumant.
- ➔ Création d'une circulade en zone à 30 km/h (avenue de la Gare, avenue Achille Levère, chemin du Guillaumant + rue de l'Egalité).
- ➔ Opération de désimperméabilisation et réaménagement de la cour de l'école et de la placette lotissement Lou Roc 1.
- ➔ Prolongation d'un cheminement piétonnier entre la voie douce et l'ancien stade.
- ➔ Programme pluriannuel de modernisation de l'éclairage public.
- ➔ Reprise voirie rue des Jardins (de la rue Longue au parking de la mairie).
- ➔ Réfection patrimoniale en cœur de village comprenant ; les marbres des autels et la sacristie, les 2 portes du castrum (rue des Templiers).
- ➔ Bilan et révision du Plan Local d'Urbanisme.
- ➔ Amélioration de l'espace d'entreprises du Guillaumant :
  - Cession patrimoniale - après analyse des offres, le conseil municipal a attribué la vente de la parcelle à la Sté Média Groupe. Notre choix vise à faciliter le développement de cette entreprise déjà présente sur la zone d'activités.
  - Sur ce secteur plusieurs projets privés sont en cours. Le chantier de construction d'un bâtiment administratif et un technique porté par la Sté EFC va accueillir la division énergie du groupe Vinci, l'installation du confiseur "Les Berlingots de Pézenas".
  - Un avant-projet de requalification de l'ancienne pépinière est en étude par son propriétaire.

# Commission Cadre de Vie Sécurité

## Rénovation Parc de jeu du Bellevue : Changement des jeux et création d'un sol souple.



Nicolas BRIL  
Cadre de Vie et Sécurité



## Aire de Fitness extérieure : 5 Agrès et une station de street workout peuvent être utilisés par les Lézignanais .



## Création de 12 jardins familiaux :



## Nouvel équipement sportif pour nos administrés :

Terrain de Padel



### Cadre de vie :

L'évolution de la circulation automobile nécessite une nouvelle étape de réglementations pour améliorer la fluidité des trafics et la sécurité de tous les usagers de la voie publique ainsi que la tranquillité des riverains. Les principaux changements concernent les circuits de trajets empruntés pluri quotidiennement par les écoliers depuis ou vers le groupe scolaire la Salsepareille. Ils s'inscrivent dans la continuité et l'amélioration des dispositions déjà mises en places. L'avant-projet a été présenté et unanimement approuvé lors de la réunion publique organisée le 9 février 2023. Nous remercions l'ensemble des participants.

Les nouvelles mesures sont dévoilées dans cette lettre d'informations.

**NOTRE AFFAIRE COMMUNE.** Toutes nos actions, tous les investissements que la municipalité engage ne suffisent pas aux améliorations attendues par la majorité des Lézignanais pour leur cadre de vie.

**Bien vivre dans la commune nécessite que chacun fasse "bien".**

Pour un objectif **TOUS GAGNANTS** l'engagement de chacun est indispensable. Il nécessite le respect des règles et des usages dans l'espace public ; ramasser les croûtes de toutous (tenus en laisses), pas d'abandon des déchets sur la voie publique ni dans la nature, crépir les façades des bâtis ainsi que des clôtures, respect du code de la route, etc...



# Les changements à venir dans la Circulation

Mise à sens unique depuis la rue des jardins jusqu'au passage à niveau



Evolution des règles carrefour avenue Achille Levère / chemin du Guillaumont

Création d'un Cédez le passage

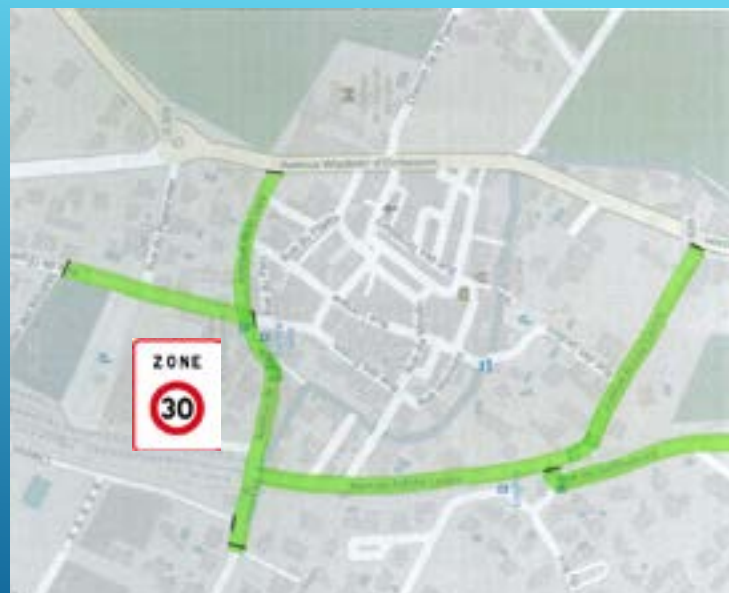


Suppression du stop

Elargissement du marquage stop au sol

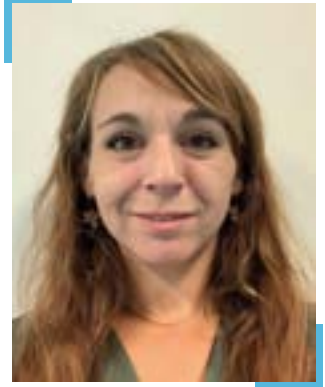
Pour une circulation apaisée sur le chemin de l'école, définition d'une zone 30 Km/h :

- Avenue Achille Levère,
- Avenue de la gare,
- Rue du Guillaumont,
- Rue de l'égalité.



## ANIMATIONS, ÉVÉNEMENTS, FESTIVITÉS :

à mi-mandat, une rétrospective en images



Léa Franco  
Vivre Ensemble

### EN JANVIER, LES VŒUX 2023



### EN JUIN, JUILLET ET AOÛT, LA FÊTE DE LA MUSIQUE, LA FOIRE À L'OIGNON, LE REPAS RÉPUBLICAIN, LA FÊTE LOCALE



# LES COMMÉMORATIONS PATRIOTIQUES DES 19 MARS, 8 MAI ET 11 NOVEMBRE





## EN SEPTEMBRE, LE FORUM DES ASSOCIATIONS



## EN DÉCEMBRE, LA FÊTE DE NOËL



## CULTURE : Rétrospective pour ce nouvel axe d'actions

**SAMEDI 13 AOÛT 2022**

Balade contée dans les rues de Lézignan-la-Cèbe, Philippe CHARLEUX conteur de l'office de tourisme Cap d'Agde Méditerranée a emporté 50 personnes dans le temps et l'imaginaire.



Patricia ROUAT  
Culture



## DU 22 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE 2022

Une exposition « Ciné signé » à la médiathèque Adèle FOLI. Une magnifique collection d'autographes proposée par Thomas AMANN président de l'école intercommunale de musique en pays de Pézenas a réuni environ 30 personnes.



L'école intercommunale de musique en Pays de Pézenas, avec le soutien de la municipalité, a mis en place des cours de piano. Un piano est installé à la médiathèque. Il a été mis à disposition par l'école qui assure des cours les lundis et jeudis de 17 h à 20 h, avec Corinne CHENOT. Les cours s'adressent à tous, à partir de 6 ans et durent une demi-heure.



## VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2022

Journées du Patrimoine, une quarantaine de personnes ont assisté à la balade dans les rues du village pour suivre un parcours historique des lieux de vie, de savoir et de pouvoir sous la direction de Denis Nepipvoda, conférencier au service patrimoine de la communauté d'agglomération et de Ramon Capdevila et Jean Camerlo, deux historiens locaux.



# Solidarité - Générosité

**Dimanche 16 Octobre 2022**, une **MARCHE ROSE** a rassemblé plus de **220 randonneurs** pour soutenir la cause du **cancer du sein**. Cette action sera renouvelée en octobre 2023. Les bénéfices ont été versés à l'association **ETINCELLE**.



## DIMANCHE 29 JANVIER 2023

Concert organisé à l'Église Sainte Marie de Lézignan-la-Cèbe. La chorale LEZ'ENCHANTÉS et les Musiciens de l'École Intercommunale Musique en Pays de Pézenas nous ont proposé un beau moment musical.



## DIMANCHE 19 MARS 2023

### CABANE A LIVRES : JE PRENDS, JE LIS, JE PARTAGE !

Sur une proposition de notre collègue Mme Chantal MAURRAS, c'est Mme Patricia ROUAT adjointe déléguée à la culture qui a organisé et suivi ce projet.

#### La Cabane à livres... Je prends, je lis, je partage !

Cette cabane a été réalisée essentiellement avec du bois de récupération et bénévolement par M. René MAURRAS.

Elle est installée rue de la mairie devant la **Maison de la Vie Associative**.

Le 19 mars 2023 avec tous les intervenants que nous remercions, nous avons déposé les premiers livres. Vous êtes libres d'en prendre et/ou d'en déposer des nouveaux, ils sont mis à dispositions gratuitement.

Quels livres peut-on déposer ?

- N'importe quel livre, à condition qu'il soit propre et en bon état.
- Des livres tous publics (petits et grands) et de tous les genres (romans, magazines, BD...)

**Si vous le souhaitez, grâce à cette initiative solidaire et citoyenne, les livres retrouvent une seconde vie.**



**MERCREDI 29 MARS 2023**  
**UN ATELIER ORIGAMI À LA MÉDIATHÈQUE ADÈLE FOLI**

**L'origami, « papier plié » en japonais,  
est l'art de faire jaillir tout un monde en quelques plis**



L'après-midi a commencé par une petite lecture « ARC EN CIEL le plus beau poisson des océans » faite par Marion.

Suivi par l'atelier origami qui a permis à 11 participants de découvrir comment donner vie à une simple feuille de papier en confectionnant des sujets comme des poissons, tortues et bateaux.

Il faut faire preuve d'un peu de patience et de concentration ainsi qu'une certaine dextérité.

Le temps a passé très vite et chacun est reparti avec sa création, et pleins d'idées et d'astuces pour continuer cet art à la maison.



**Le programme des festivités 2023 > La LEZ' ANIMATIONS  
à venir dans vos boîtes aux lettres**

**Président :**  
**M. Rémi BOUYALA**

**Membres Élus :**  
Mme Patricia ROUAT, Mme Béatrice OLLIER, Mme Léa FRANCO, M. Christophe GAL

**Représentants des Associations :**  
Mme Jessica MARTINEZ, Mme Evelyne LANOISELEE, M. Yvon IZARD, M. Laurent JALICOT

Le **CCAS** s'est réuni à **7 reprises** pour faire un point sur ses missions mais également lors de chaque situation particulière nécessitant un accompagnement individuel ou collectif lors des crises sanitaires et météorologiques.

**Durant la période difficile du COVID un contact régulier a été établi avec tous les Lézignanais inscrits sur la liste du dispositif de surveillance porté au Plan Communal de Sauvegarde « personnes isolées – vulnérables ».**

Les membres du CCAS remercient M. Yvon IZARD Président du Bel Âge Lézignanais pour son implication avec les membres de cette association.

Nous avons géré la liaison avec les services du SDIS qui a été désigné point de contact pour la vaccination à domicile des personnes qui pour des raisons médicales ne pouvaient pas se déplacer vers un centre de vaccination.

Lors de l'épisode de canicule estivale, le **CCAS** a veillé sur les seniors fragiles et isolés et communiqué pour sensibiliser aux gestes à appliquer en ces périodes de fortes chaleurs.

Une veille téléphonique a été mise en place afin de prendre régulièrement des nouvelles de nos administrés.

Nous remercions tous les Lézignanais qui par leurs dons ont répondu à l'appel de solidarité en faveur de l'UKRAINE.

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'attribution d'une aide de 1000€ pour venir en aide aux sinistrés de Turquie et de Syrie.

La municipalité apporte son soutien aux acteurs de la solidarité : Les Restos du Cœur et l'UNAPEI Centre Hérault.

**CANICULE, FORTES CHALEURS**  
ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

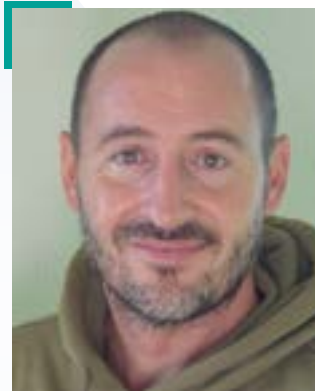
Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU**

**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**  
Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr

www.inpes.fr  
Institut national de prévention et d'éducation pour la santé



Damien FOURESTIER  
Enfance et Jeunesse

**Une nouvelle application numérique pour gérer l'accès aux services périscolaires et à l'ALSH communal.** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, vous bénéficiez du nouvel Espace Famille iNoé.

Nous vous rappelons que les services choisis sur l'Espace Famille ne sont que des pré-réservations. Elles doivent faire l'objet de votre paiement pour que ces pré-réservations soient validées RESERVATIONS. Passé le délai du panier, les pré-réservations s'annulent automatiquement.

## Rappel des conditions de réservations :

- ➔ Restaurant scolaire : le mercredi au plus tard à 17 h pour la semaine qui suit
- ➔ Accueil du matin et soir : la veille avant midi
- ➔ ALSH Mercredi : le lundi avant midi

Il est important de respecter les conditions de réservations ci-dessus. Des enfants non-inscrits qui restent au périscolaire, impactent forcément sur l'équipe d'encadrement mais aussi sur la sécurité. La commune ne peut pas se permettre de prendre ce genre de risque.

Lorsque l'ensemble de ces modalités de réservations n'est pas respecté, un supplément est appliqué suivant les conditions suivantes :

- ➔ Pour le restaurant scolaire : Supplément de 15 € pour les « hors délai » et les « non réservés »
- ➔ Pour l'accueil du matin et du soir et l'ALSH du mercredi : Supplément de 10 €

De plus, les demandes de réservations via le contact de l'Espace Famille doivent rester **exceptionnelles et non habituelles.**

## Des projets innovants au service enfance

### Le Réseau Ecocentre de loisirs :

Créer en juin 2022 ce réseau qui s'étend aujourd'hui au quatre coin de l'Hérault est né d'un groupe de travail, dont fait partie LEZIGAN-LA CEBE, réunissant des associations, des collectivités organisatrices d'accueils de mineurs et de conseillers d'éducation populaire du ministère en charge de l'enfance et de la jeunesse.

Entrer dans le réseau Ecocentre de Loisirs, c'est avoir la volonté de développer un projet lié au développement durable en engageant les enfants et les adultes dans une démarche de progrès environnemental et social et l'inclure dans les projets éducatifs et pédagogiques.

La seconde rencontre transversale de ce réseau qui s'est déroulée le 7 février, ici à LEZIGNAN-LA-CEBE, témoigne de son intérêt.

Co-organisée par COOPERE34 et notre service enfance, cette journée, axée sur le thème de l'alimentation éco responsable, a rassemblé plus de 80 animateurs et membres d'associations éducatives.

Plus d'information sur ce réseau : <https://coopere34.org/reseau-ecocentre>



## L'ALSH a fait son CINEMA

Durant les vacances d'hiver l'équipe d'animation et les enfants ont transformé l'accueil de loisirs en véritable studio cinématographique. Près de trente enfants ont découvert l'HISTOIRE du cinéma, grâce au visionnage de films « antiques », mais aussi grâce à leur propre création de bande annonce de film et remake de scènes cultes de CHAPLIN, LAUREL et HARDY... La remise de récompenses « Les Cèbes d'Or », la diffusion des œuvres réalisées par les enfants et le visionnage de « CIRCUS » le film culte de CHAPLIN a réuni le Vendredi près de 50 personnes dont nos jeunes cinéphiles et leurs parents.





## Entente Sportive Cœur Hérault foot (ESC34)

Le club de football de l'Entente Sportive Cœur Hérault (ESC 34) s'apprête à boucler une nouvelle saison sportive dans laquelle il a engagé les neuf équipes sur les plateaux animations ou championnats des catégories U6 à U15.

Quatre équipes seniors représentent également les couleurs d'un club intercommunal qui regroupe huit communes, dont Caux où se déroulent beaucoup de matchs à domicile.

Les deux seniors garçons espèrent se maintenir dans leurs championnats respectifs de Départementale 2 et Départementale 3, même si ce sera compliqué pour ces derniers à deux journées de la fin.

Le groupe Vétérans réalise une bonne saison et engrange des victoires, dans un championnat où le plaisir prime sur les résultats.

Le club de football intercommunal de l'Entente Sportive Cœur Hérault (ESC 34) soutenu par 8 communes dont Lézignan-la-Cèbe a bouclé une nouvelle saison sportive dans laquelle il a engagé neuf équipes sur les plateaux animations ou championnats des catégories U6 à U15.

Les 3 et 4 juin, les U6-U7 ont participé à la journée nationale des Débutants sur le site de Clermont-l'Hérault. Ce week-end-là, les deux équipes seniors garçons ont joué leur dernière journée de championnat, à Aspiran. La réserve de Départementale 3 de Damien ROQUES a fait le nul 2-2 face au Pouget. Elle finit malheureusement dernière de son groupe (3 victoires, 5 nuls et 14 défaites). Si elle n'a jamais démerité, avec beaucoup de matchs perdus de peu, l'équipe a payé son inefficacité offensive. L'équipe fanion de Jérôme COLLET, a également fait le nul 1-1 contre Thongue-Libron pour finir 9<sup>ème</sup> de son groupe et se maintenir en Départementale 2.

Championnes Interdistrict, finalistes du Challenge Balsan (coupe de l'Hérault) les seniors filles ont gagné leur match d'accession en Régionale 2, le 4 juin à Castelmaurou 3-1 face au club d'Eaunes/Labarthe (Haute-Garonne). Le staff, les joueuses et le club remercient les maires et élus des communes de l'Entente qui ont reçu l'équipe dans leurs communes le dimanche 28 mai au soir, à l'issue de la finale du Challenge Balsan perdue contre Thongue-Libron à Béziers.

L'ESC34 organisera son Assemblée Générale ordinaire **le samedi 17 juin**, à l'espace du Peyral de Péret dans laquelle l'organigramme sportif pour la saison 2023-2024 sera présenté autour de Jérôme COLLET et Marcio RIBEIRO, responsables sportifs aidés de deux Service Civiques, d'apprentis et de jeunes éducateurs en formation.

Infos et contacts sur la page Facebook de l'ESC34 foot, ou le mercredi après-midi au stade Battesti de Fontès lors des entraînements de l'école de foot.



*L'équipe féminine de l'ESC34 reçue en mairie de Lézignan par le maire Rémi Bouyala et plusieurs élus.*



## La FNACA



Le Comité FNACA de LEZIGNAN LA CEBE, s'est enrichi dernièrement de nouveaux adhérents et sympathisants. En effet, après la dissolution des Comités de MONTAGNAC et de ST PARGOIRE, nos effectifs de LEZIGNAN-LA-CEBE, **ont dépassé la barre d'une centaine de membres**, entraînant une nouvelle vision de l'organisation du groupe.

Les premiers effets se font déjà sentir, lors des cérémonies commémoratives, moments partagés avec les amis des villages voisins. La première rencontre officielle, s'est faite le 13 Avril 2023, à l'occasion du Congrès Départemental de la FNACA à VIAS, en présence de Mme Patricia MIRALLES, Secrétaire d'Etat aux Armées, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire.

A cette occasion, Joseph BERMEJO Président du Comité, a écrit et lu à Mme la Ministre une motion, (publiée dans le Petit Journal) approuvée à l'unanimité du congrès réunissant 500 personnes dont 50 venant de notre Comité.

Cette démarche, à Mme la Ministre, au nom des Anciens Combattants d'ALGERIE, avait pour but d'attirer principalement l'attention du pouvoir, sur le sort de «nombreux vieux soldats» en difficultés, au moment de se rapprocher des Maisons de Retraite. Les dernières retrouvailles se sont faites devant le Monument aux morts de LEZIGNAN-LA-CEBE le 8 Mai, à l'appel de Monsieur le Maire.

**Le Comité, nouvellement reconstitué, met en place des activités adaptées, pour apporter à chacun, la convivialité qui permet de mieux maîtriser un «certain confort», sur notre chemin !!!**

Merci à tous.

*Bel Âge Lézignanais*

L'association de seniors de Lézignan-la-Cèbe, le Bel Age Lézignanais (BAL) est heureuse de vous proposer diverses activités tout le long de l'année.

Des après-midi de jeux de société, des après-midi couture, des repas dansants chaque mois, des thés dansants et des voyages découverte d'une journée et de plusieurs jours.

**N'hésitez pas à nous rejoindre pour passer de bons moments ensemble.**

Pour tout renseignements voir avec la mairie qui fera suivre.

## Association Zen'Animo «La Nature en Médiation»



Nouvelle sur Lézignan-la-Cèbe, l'association Zen'Animo vous propose des ateliers de médiation animale d'animation ou à visée thérapeutique. Zen'Animo intervient sous forme d'ateliers individuels ou collectifs sur Lézignan et ses alentours.

**Venez découvrir les bienfaits de ses animaux médiateurs !**

L'association a pour mission de promouvoir et pratiquer la médiation assistée par l'animal, le jardin et la nature dans le respect de la condition animale, de l'environnement et dans la bienveillance.

Elle propose des activités à visée préventive, éducative, pédagogique, ludique et thérapeutique en associant les animaux, la nature et le développement durable.

La médiation par l'animal est une prise en charge non médicamenteuse reconnue pour apporter du bien-être, améliorer la santé, le potentiel relationnel, affectif, cognitif, psychosocial et l'estime de soi. Elle s'adresse à tout public sans distinction d'âge, d'origine, de milieu social. Elle peut collaborer avec d'autres associations ou organisations poursuivant des buts semblables ou proches.

N'hésitez pas à visiter notre site internet [zen-animo.fr](http://zen-animo.fr) et nous suivre sur Facebook ([Zen'Animo – La nature en médiation](https://www.facebook.com/ZenAnimo-La-nature-en-mediation)) ou Instagram ([assozenanimo](https://www.instagram.com/assozenanimo)).  
Pour plus d'informations, contactez-nous [asso.zenanimo@gmail.com](mailto:asso.zenanimo@gmail.com)



## ARTS PLASTIQUES LEZIGNANAIS

Le Salon annuel s'est déroulé du 27 mai au 4 juin.

Les Arts Plastiques Lézignanais organise un atelier peinture, dessin, tous les mardis de 14h à 18h, à la Maison de la Vie Associative, rue de la Mairie.



## L'OBLIGATION DE DÉBROUSSAILLEMENT :

### Informations Pratiques et Générales

Le débroussaillage protège la forêt en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie.

Le débroussaillage vous protège, ainsi que votre construction, en garantissant une rupture du combustible végétal qui favorise une baisse de la puissance du feu et permet ainsi une sécurité accrue.

### LE DÉBROUSSAILLEMENT :

- ➔ Ralentit la progression du feu en le transformant en un simple feu courant ;
- ➔ Diminue sa puissance, donc les émissions de chaleur et de gaz ;
- ➔ Évite que les flammes n'atteignent des parties inflammables des constructions ;
- ➔ Permet le confinement des occupants des constructions et habitations en dur ;
- ➔ Améliore la sécurité des services d'incendie et de secours lors de leur intervention.

Le débroussaillage est une obligation de l'article L131-10 du Code forestier qui le définit comme l'ensemble des opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies.

Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal. Elles peuvent comprendre l'élagage des sujets maintenus et l'élimination des rémanents de coupes.

Le représentant de l'État dans le département arrête les modalités de mise en œuvre du débroussaillage selon la nature des risques. L'arrêté préfectoral n°DDTM34-2013-03-02999 du 11 mars 2013 classe les 343 communes du département selon la nature du risque d'incendie de forêt et fixe les modalités de sa mise en œuvre en précisant des prescriptions techniques en fonction du risque par commune.

Chaque propriétaire doit veiller à entretenir ses parcelles afin de limiter au maximum les risques d'incendie et de propagation d'incendie.

De plus, les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) imposent aux propriétaires de terrains agricoles de défricher à une distance minimale de 50 mètres des habitations pour minimiser les risques d'incendie.



## GROUPE MAJORITAIRE

Au sein d'une collectivité, la mise en œuvre des actions est toujours sujette à avis divergents, parfois à désaccords. Nous, élus de la majorité municipale nous nous plaçons à l'écoute et régulièrement nous proposons des rencontres, des temps d'échanges pour mieux saisir les attentes des Lézignanais, pour améliorer nos projets. Ces principes sont également pratiqués avec tous les élus au conseil municipal. Nos commissions thématiques sont régulièrement réunies.

Ainsi l'information sur les projets circule, les situations complexes sont analysées, les avis sont sollicités. L'intérêt général est de fait mieux pris en compte. Ensuite, les décisions qui en découlent fédèrent plus largement.

Au moment où nous débutons la deuxième partie de notre mandat, nous saluons l'unanimité des conseillers municipaux qui, le 11 avril, ont approuvé les comptes administratifs et de gestion de l'année 2022 ainsi que le budget primitif 2023.

Améliorer notre gestion des affaires communales, tel est notre objectif permanent.

## GROUPE MINORITAIRE

LES CHEMINS DE LA PLAINE... Pour leur conservation et leur entretien... bientôt le grand nettoyage de printemps ?



Il faudra plus qu'un nettoyage à quelques endroits ! (photo de gauche). Alors, oui, les chemins de la plaine se dégradent lentement mais sûrement ! Que constate-t-on ? – lors des pluies, les végétaux de toutes sortes sur les accotements forment obstacle à l'écoulement des eaux de ruissellement vers les fossés – cette eau et cette humidité favorisent l'apparition de fissures dans lesquelles s'installent les graines d'herbes - la circulation des véhicules de tous genres finit par « fissurer » les chemins - les graines d'herbes présentes ont alors toute la place pour la pousse, et toujours plus... si on ne stoppe pas leur croissance. La période est tout indiquée !

Photos du 20-4-2023. Article envoyé en mairie le 28-4-23.

Reportage photos complet sur [www.aucoinlezignanlacebe.fr](http://www.aucoinlezignanlacebe.fr)